

# Commune d'Heiltz-l'Evêque

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2023/10

**OBJET** : Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2022 (sans reprise anticipée et après vote du compte administratif) - Budget de l'eau.

### Date de convocation

13/04/2023

### NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 11  
PRESENTS : 06  
VOTANTS : 06

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit avril à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Heiltz-l'Evêque, en séance publique sous la présidence de M. NICOMETTE Michel, Maire.

**Présents** : MM. NICOMETTE Michel, BEAUJOIN Sébastien, NICOMETTE Emmanuel, HARLE-JACQUET Thierry, Mmes LANFROY Amandine, GUIHOT Sandy.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents** : MM. RUPPRECHT Judicaël, PLANTEGENET Marc-Antoine, SALLEZ Sébastien.  
Mme DENIS Laura, GUIHOT Sandy.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. HARLE-JACQUET Thierry a été élu secrétaire de séance.

Le conseil vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports, pour Rappel :

- ❖ Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 56 312,62 €
- ❖ Déficit d'exploitation reporté de l'année antérieure : 117,22 €

### Soldes d'exécution de l'exercice :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 1 963,92 €  
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section d'exploitation de : 1466,41 €

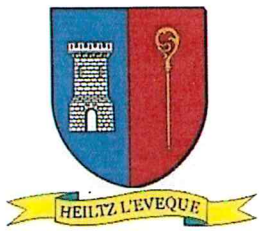
Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0 €  
En recettes pour un montant de : 0 €

### Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à 0 €

.../...



# Commune d'Heiltz-l'Evêque

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2023/10

.../...

**OBJET : Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2022** (sans reprise anticipée et après vote du compte administratif) - Budget de l'eau.

.../...

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

<b>Compte 1068 :</b>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0 €

<b>Ligne 002 :</b>	
Excédent d'exploitation de la section de fonctionnement reporté (R002) :	1 349,19 €
<b>Ligne 001 :</b>	
Excédent d'investissement reporté (R001) :	58 276,54 €

Ont signé au registre tous les membres présents

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,  
Fait à Heiltz-l'Evêque, le 18 avril 2023

Le Maire

Michel NICOMETTE



Le secrétaire de séance,

Thierry HARLE-JACQUET

Envoyé en préfecture le 02/05/2023  
Reçu en préfecture le 02/05/2023  
Publié le  
ID : 051-215102716-20230418-DEL2023\_10-DE